

Les apports du Forum AMP pour le réseau français

Les principes de fonctionnement du Forum AMP tels que définis dans la charte, permettent de **rassembler des gestionnaires ou porteurs de projets d'AMP de nature très diverse** :

- toutes catégories d'AMP reconnues par la loi française (loi du 14 avril 2006 et arrêté du 3 juin 2011), mais également d'autres types d'AMP telles que les cantonnements (e.g. Parc Marin Côte Bleue) ou les catégories spécifiques à l'outre-mer ;
- des AMP métropolitaines et ultramarines ;
- des agents de différentes fonctions : directeurs, conservateurs, chargés de mission, agents de terrain, etc.

Ainsi, les échanges au sein du Forum permettent :

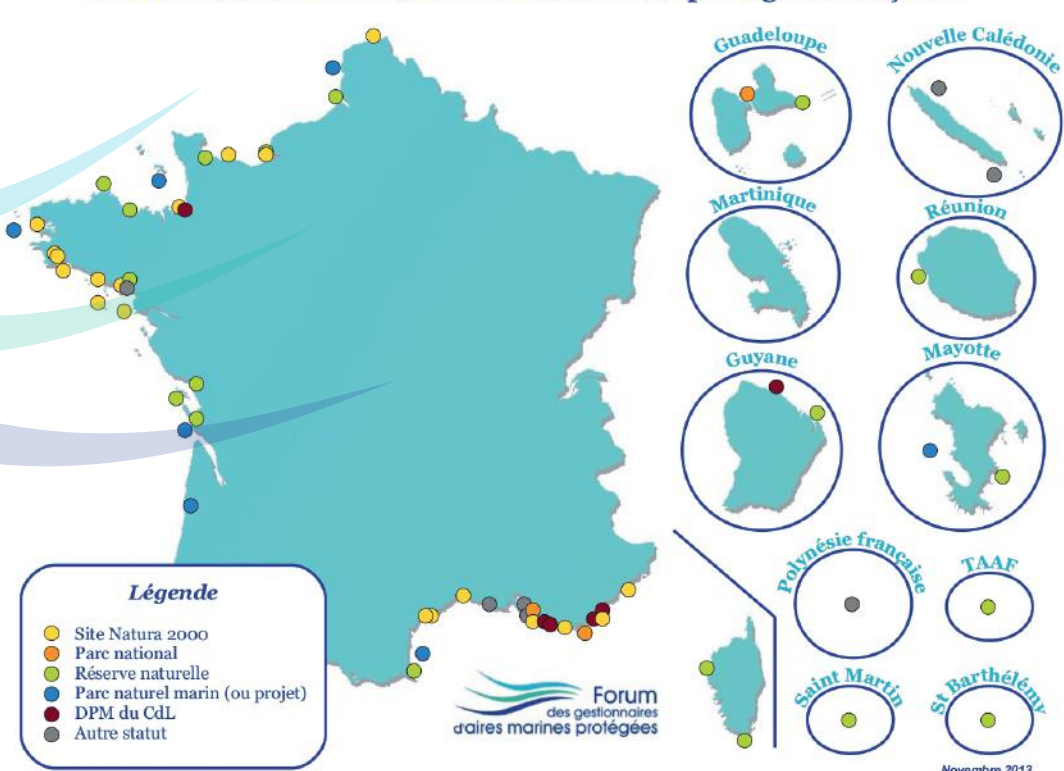
- d'**identifier les besoins** des gestionnaires et **y apporter des réponses collectives**, notamment en montant des projets en commun à une échelle pertinente (locale, régionale, nationale) ou en développant des outils ;
- de confronter différents points de vue, de **structurer les connaissances**, et par conséquent d'**élaborer une vision commune des gestionnaires** utile et complémentaire à celles des expertises scientifiques et/ou des analyses stratégiques au niveau régional ou national ;
- aux gestionnaires de **faire remonter leurs apports au niveau stratégique**, notamment vers l'Agence des aires marines protégées, et vice versa ;
- de **valoriser l'expérience de terrain**, l'expertise technique et scientifique des gestionnaires, qui apprécient au quotidien la diversité des milieux et des espèces de leur site, son évolution et l'efficacité des mesures prises.

Pour tout complément d'information, contactez :

Elodie Maison
Animatrice du Forum des AMP
www.forum-aires-marines.fr

elodie.maison@aten.espaces-naturels.fr
forum-aires-marines@espaces-naturels.fr
+33 (0) 4 67 04 30 33 (direct)
+33 (0) 4 67 04 30 30 (standard)

AMP membres du Forum des aires marines protégées françaises



Réalisation : Elodie Maison - Forum AMP ; Conception graphique : Jessica Deschamps - www.librecom.net ; Crédits photos : B. Cauvin @GIP RNMR, Elodie Maison - Forum des AMP, Alexandra Guigou

Le Forum des AMP est soutenu par :



Le ministère en charge de l'environnement
www.developpement-durable.gouv.fr



L'Agence des aires marines protégées
www.aires-marines.fr

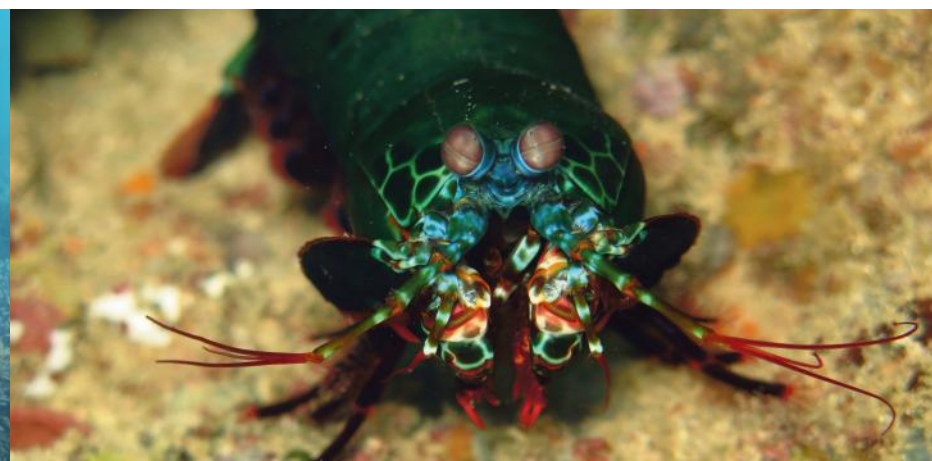


L'Aten
www.espaces-naturels.fr

Forum
des gestionnaires
d'aires marines protégées

Le Forum des AMP

Un réseau d'échanges techniques pour les gestionnaires français



★ Qu'est-ce que le Forum des aires marines protégées ?

Le Forum des gestionnaires d'aires marines protégées françaises (Forum des AMP) est un **réseau informel d'échanges techniques** entre les gestionnaires d'AMP de métropole et d'outre-mer.

Constitué autour d'une charte d'adhésion et rassemblant les gestionnaires ou porteurs de

projets d'AMP de toute nature, il a pour objectifs d'échanger et de capitaliser les expériences entre gestionnaires de terrain.

La démarche d'adhésion au Forum est une **démarche volontaire**, chaque membre apporte sa contribution aux échanges et permet ainsi d'enrichir les apports du réseau.



Contexte et objectifs du réseau

Le Forum des AMP est une initiative lancée en 2001 par un petit groupe de gestionnaires et porteurs de projets d'AMP, qui avaient comme problématique de départ un besoin de :

- mieux connaître les acteurs des AMP ;
- échanger et capitaliser leurs expériences quotidiennes de gestion et de terrain ;
- au travers de ces échanges, de relancer d'améliorer leur propre projet sur leur site.

Le groupe se rassemble pour la première fois en 2002 et reçoit l'appui du ministère en charge de l'environnement ; un bureau informel se constitue alors. La même année, les rencontres du réseau se mettent en place, celui-ci prend le nom de « Forum des aires marines protégées ». Il a pour objectif de recueillir et capitaliser l'information au sein des AMP membres et de la rediffuser dans le réseau mais également vers l'extérieur, auprès de tous les acteurs impliqués dans la gestion des AMP.

Principes et fonctionnement

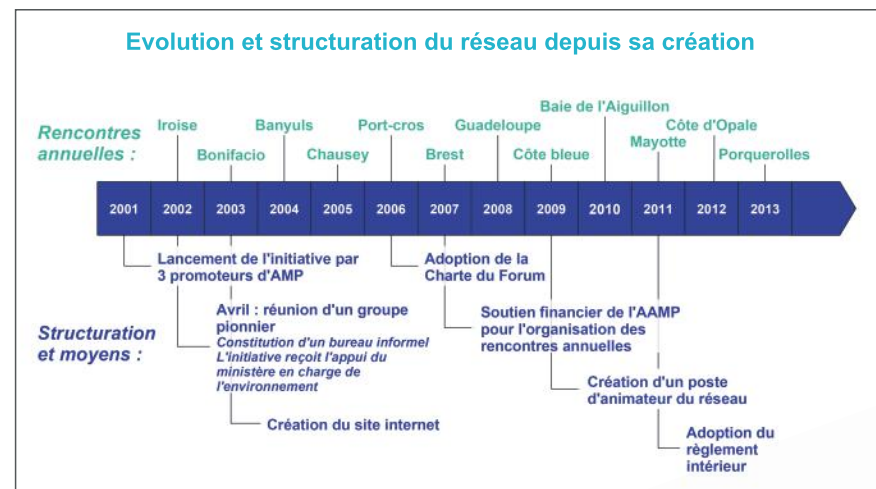
Le réseau est basé sur des **échanges techniques**, il intègre pour cela les **AMP et projets d'AMP français de métropole et d'outre-mer**. Sont également associés aux discussions :

- les organismes nationaux : Ministère, AAMP, Aten, RNF, CdL, PNF, ONCFS, UICN, WWF, IFRECOR ;
- d'autres réseaux de gestionnaires constitués ou en cours de constitution, à d'autres échelles : MedPAN, MAIA, PANACHE.

Un **bureau**, la désignation d'un **Président** parmi les membres et la création d'un **poste dédié en partie à l'animation** du réseau permettent d'assurer son bon fonctionnement (poste mis à disposition par l'Agence des aires marines protégées à l'Aten). Depuis 2006, l'adhésion au Forum est formalisée par la signature d'une **charte**, qui permet ainsi au réseau de mieux se structurer, de formaliser les échanges entre les membres et de leur permettre de mieux s'identifier.

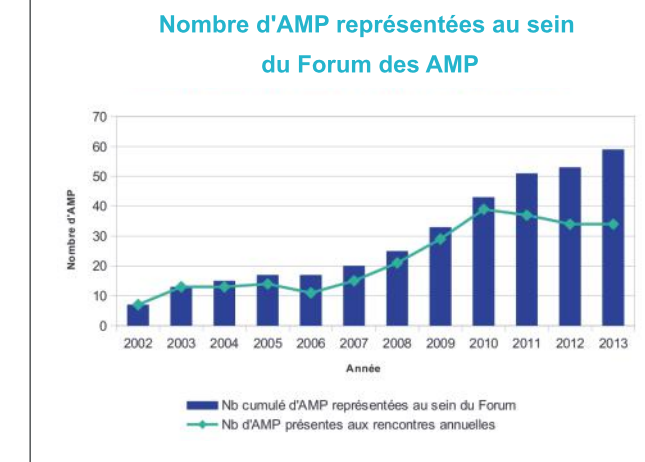
Un **règlement intérieur** a également été voté aux rencontres de 2010 pour préciser certains points de fonctionnement du réseau.

Le Forum des AMP : un réseau informel, mais qui s'est structuré au cours du temps



Le Forum reçoit depuis 2007 le soutien financier de l'Agence des aires marines protégées pour l'organisation des rencontres annuelles. Ce soutien permet de maintenir les rencontres et de faciliter l'accès des AMP d'outre-mer aux échanges du réseau.

Le nombre de gestionnaires et porteurs de projet adhérant au réseau est en constante augmentation depuis sa création : fin 2012, ce sont **53 AMP ou projets d'AMP** qui sont représentés au sein du réseau, 44 ont déjà signé la charte (d'autres signatures sont en cours).



Que fait-on au sein du Forum ?

- Organisation d'ateliers techniques ;
- Elaboration de guides et de documents ;
- Echanges locaux, nationaux et internationaux ;
- Recensement d'études et suivis menés dans les AMP ;
- Etc.



Les moyens

Le Forum est structuré autour d'une **rencontre annuelle**, qui a lieu une fois par an sur 3 ou 4 jours, afin de réunir l'ensemble des membres du réseau pour leur permettre d'échanger et d'identifier les thèmes de travail qui peuvent faire l'objet de capitalisation d'expériences, de guides ou de formations spécifiques.

Les échanges se font également au travers des mails, sur le terrain et au travers du site internet du Forum (www.forum-aires-marines.fr).

